

**Branche CNRS-INSERM**

## COMMUNICATION DU CONSEIL DE BRANCHE SUR LES ELECTIONS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU CNRS

*« Pas de liste à la va-vite, sans débat sur le rôle de nos élus »*

Réuni le 4 avril dernier, le Conseil de Branche CNRS-INSERM a décidé de ne pas présenter de listes aux prochaines élections au Conseil Scientifique (CS) du CNRS en juin-juillet, ni aux Conseils Scientifiques de Départements (CSD).

Pourtant, nous présentons actuellement une liste au Conseil d'Administration (CA)\*, et préparons des listes pour les prochaines élections aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) en septembre-octobre.

Ces élections monopolisent une partie des forces militantes du syndicat, qui, il faut le rappeler, n'a qu'un an et demi d'existence au CNRS...et déjà une très forte activité !

Néanmoins, le rôle de ce Conseil (\*\*) serait loin d'être négligeable...si ses avis étaient respectés !

Or, nous avons vu récemment (réforme du CNRS votée le 19 mai) dans quel mépris notre Directeur Général (DG) tenait l'avis des instances consultatives, et notamment des représentants du personnel. Et, contrairement au CA, les débats au sein du CS n'ont pas un écho suffisant pour que le DG se soucie d'autre chose que des conclusions.

Nous aurions pu céder à notre « envie d'en découdre » - la « mouche du coche » a toujours une influence -, si le rôle qu'auraient nos élus dans de telles instances était clairement défini. Or, pour l'instant nous n'avons fait qu'effleurer ce débat

En outre, en ce qui concerne les CSD, d'après les échos que nous en avons (notamment de la part de représentants du personnel qui y ont siégé) l'influence de ces Conseils auprès des Départements Scientifiques semble assez mince .

Alors, profiter de cette opportunité pour se faire connaître via une profession de foi ? Nous avons préféré concentrer nos efforts sur les objectifs qui nous semblaient prioritaires à savoir les élections au CA et aux CAP, dont les enjeux ont été suffisamment débattus entre nous, et reporter ce débat de fond sur le CS lors du prochain mandat ...d'ici 4 ans.

(\*) Lire notre profession de foi : <http://www.sud-recherche.org/EPST/CNRS/profCAV4.pdf>

(\*\*) Rôle du Conseil Scientifique :

Il veille à la cohérence de la politique scientifique du centre en liaison avec l'ensemble des instances scientifiques consultatives du Comité national.

Il donne notamment un avis sur les grandes orientations de la politique scientifique du Centre, la répartition des moyens financiers et humains entre les départements, les programmes, les instituts nationaux et les services communs, le contrat pluriannuel, la création d'instances du Comité national, de départements scientifiques, la création et la suppression de programmes, d'instituts nationaux et d'unités de recherche, la nomination des membres au comité d'évaluation externe.

Il propose la moitié des membres nommés au sein des conseils scientifiques de département.

Le directeur général lui rend compte annuellement de la mise en œuvre de ses recommandations.

Retrouvez-nous sur <http://www.sud-recherche.org/> et écrivez-nous à [contactCNRS@sud-recherche.org](mailto:contactCNRS@sud-recherche.org)